



SOS FAMILLE SURENDETTEE

Bonjour,

A la suite d'une arnaque immobilière en 2011 et d'un procès perdu en 2020, nous devons aujourd'hui rembourser nos dettes selon un plan mis en place par la banque de France en juillet 2023.

Malgré ce plan mis en place, nous ne sommes plus en capacité de rembourser nos dettes, payer nos charges mensuelles et faire nos courses.

Nous n'avons plus qu' un seul salaire dans notre foyer, l'allocation logement et la prime d'activité un total de

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/9YxzgSSv>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Rémi Deblois